



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET PLURIANNUEL D'AMENAGEMENT DES PISTES DE COURCHEVEL 2023-2026 DE LA SOCIETE DES TROIS VALLEES (S3V)

Par arrêté municipal n°66-2023 en date du 16 février 2023, Monsieur le Maire de la commune de Courchevel a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le Projet Pluriannuel d'Aménagement des Pistes (PPAP) de Courchevel 2023-2026 de la Société des Trois Vallées (S3V) soumis à étude d'impact.

Monsieur André PENET a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble en qualité de commissaire enquêteur par décision du 01 février 2023.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de trente-deux (32) jours **du vendredi 17 mars 2023 au lundi 17 avril 2023 17h à la Mairie de Courchevel** (à Saint-Bon – Chef-lieu) aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, excepté les jours fériés).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie, soit les adresser par écrit à : Monsieur le commissaire enquêteur - « Projet Pluriannuel d'Aménagement des Pistes 2023-2026 » - Mairie de Courchevel - 228, rue de la Mairie – Saint-Bon - 73 120 COURCHEVEL. Durant la période d'enquête, il sera également possible pour toute personne souhaitant faire part au commissaire enquêteur d'observation de manière dématérialisée de l'adresser électroniquement à enquete-publique-4501@registre-dematerialise.fr ou la déposer directement sur le registre dématérialisé à <https://www.registre-dematerialise.fr/4501>.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie de Courchevel dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le dossier sera également téléchargeable sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4501> ainsi que sur le site internet de la mairie www.mairie-courchevel.com.

Un poste informatique sera mis à disposition du public, en Mairie (à Saint-Bon), aux jours et heures d'ouverture susmentionnés, à partir duquel les différentes pièces du dossier seront consultables.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Courchevel **le vendredi 17 mars 2023 de 08h30 à 12h, le lundi 03 avril 2023 de 08h30 à 12h, le lundi 17 avril 2023 de 14h à 17h.**

A l'issue de l'enquête publique, le registre sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis à monsieur le Maire de Courchevel dans un délai d'un (1) mois à l'expiration de l'enquête et en copie simultanément à monsieur le Préfet de la Savoie, à monsieur le Président du Directoire de la « Société des Trois Vallées », en sa qualité d'exploitant du domaine skiable et responsable du projet, au Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Ils seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Courchevel ainsi qu'à la Préfecture de la Savoie aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée d'un (1) an à compter de la fin de l'enquête publique. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la Mairie de Courchevel.

Toute information relative au dossier et à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service Urbanisme, Aménagement et Affaires Foncières de la mairie de Courchevel, étant précisé que le responsable du projet est le représentant de la SAEM « Société des Trois Vallées », société exploitante du domaine skiable.